



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2010
Français
Original : anglais

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Deuxième session

7 et 8 mars 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès réalisés et lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des textes issus des grands sommets relatifs au développement durable, et analyse des thèmes de la Conférence.
3. Questions d'organisation et de procédure.
4. Projet de règlement intérieur de la Conférence.
5. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.



Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

À l'alinéa b) du paragraphe 25 de sa résolution 64/236, l'Assemblée générale a décidé que la deuxième réunion du Comité préparatoire permettrait d'examiner plus avant les thèmes de fond de la Conférence, à savoir l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable, ainsi que les questions de procédure non résolues.

Le Comité préparatoire souhaitera peut-être arrêter les modalités précises de sa troisième session compte tenu des dispositions établies aux alinéas a), b), c) et d) du paragraphe 25 de la résolution 64/236.

À sa première session, le Comité préparatoire a décidé de créer deux groupes de contact : un chargé de s'occuper des préparatifs de la Conférence (groupe de contact 1), l'autre de l'examen du règlement intérieur de la Conférence (groupe de contact 2).

2. Progrès réalisés et lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des textes issus des grands sommets relatifs au développement durable, et analyse des thèmes de la Conférence

Au paragraphe 26 de sa résolution 64/236, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de présenter au Comité préparatoire, à sa première réunion, un rapport sur les progrès accomplis et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des textes issus des grands sommets relatifs au développement durable ainsi qu'une analyse des thèmes de la Conférence. Un rapport (A/CONF.216/PC/2) a été présenté au Comité préparatoire à sa première réunion, afin d'étayer ses travaux.

À la première réunion du Comité préparatoire, le groupe de contact 1 a demandé à toutes les organisations intéressées de soumettre des idées et des avis techniques qui pourraient être utiles à l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur l'objectif et les thèmes de la Conférence, en vue d'étayer les travaux de la deuxième session.

Toujours à la première réunion, le groupe de contact 1 a demandé au Secrétariat de rechercher des informations, ou tout autre apport, notamment par le biais d'un questionnaire destiné aux États Membres, à l'Organisation des Nations Unies, aux institutions financières internationales, aux grands groupes et aux autres parties prenantes, concernant leur expérience, notamment les facteurs de réussite, les défis et les risques qu'ils ont observés eu égard à l'objectif et aux thèmes de la Conférence et de préparer, sous la surveillance du Bureau, une synthèse des informations et des contributions recueillies.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'objectif et les thèmes de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (A/CONF.216/PC/7)

Note du Secrétariat : rapport de synthèse sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés sur l'objectif et les thèmes de la Conférence (A/CONF.216/PC/8)

3. Questions d'organisation et de procédure

Aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 25 de sa résolution 64/236, l'Assemblée générale a arrêté le nombre et la date des réunions préparatoires, ainsi que le thème de la première réunion, qui portera sur les questions de procédure non résolues.

4. Projet de règlement intérieur de la Conférence

À la première session du Comité préparatoire, le groupe de contact 2 a examiné le projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence.

Documentation

Note du Secrétariat concernant le projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence (A/CONF.216/PC/4)

5. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session

Le rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session sera présenté à l'Assemblée générale, à sa soixante-cinquième session, pour examen et suite à donner.
